

FICHE DESCRIPTIVE DE RANDONNÉE

Programmation suivant le Programme affiché sur le site JRV.

RANDONNÉE	Visite de l'Observatoire de Calern		CARTE IGN
Départ	Calern		GPS : UTM (Fuseau 32T)
Distance	- km	Temps de Marche estimé : (hors pauses et repas)	
Altitudes Mini - Maxi	- m	m	Dénivelés Cumulés + m - m
COTATION suivant grille FFR			
EFFORT (E) - IBP :	TECHNICITE (T) :		RISQUE (R) :
1 : Facile	1 : Facile		1 : Faible
Commentaires		Plan de la Randonnée	
Pour la dernière rencontre de la saison, je vous propose une visite guidée de l'observatoire de Calern, suivie d'un pique nique sur le plateau. La visite dure approximativement 3h et coûte 90€ pour un groupe allant jusqu'à 20p. Il est impératif de s'inscrire avant le lundi 23juin		« Merveilleusement situé dans le haut-pays grassois, l'observatoire de Calern regroupe les instruments d'observation dont un exemplaire d'interféromètre unique au monde. Depuis les années 70, le plateau de Calern a hébergé des instruments précurseurs dans leur discipline, notamment en télémétrie laser ou en interférométrie. L'activité du télescope de Schmidt avec l'imagerie grand champ de petits objets a également été très intense jusqu'aux années 2000. Depuis 1988, la vie scientifique du plateau se poursuit avec des projets exploitant l'expérience acquise tels que les liens particuliers entre astronomie et géophysique ou la physique solaire. »	

Consignes d'équipement :

Obligatoire : chaussures de randonnée adaptées

Bâtons recommandés

Equipements habituels (sac à dos, vêtement de pluie, couvre-chef, couverture de survie, sifflet)

Vêtements chauds (Veste polaire, coupe-vent, bonnet, gants)

Vêtement de rechange pour le retour.

Pique-nique pour le midi avec boissons en quantité suffisante

ANIMATEUR	Dominique	Tél: 06 43 36 33 62	dominique.lepere6@gmail.com
Heure et lieu de RdV :	- Tennis de St Vallier	8 h 30	Trajet (A/R) (covoiturage)
			26 km

INSCRIPTION par SMS auprès de l'animateur au plus tard la veille avant 20h, en précisant le lieu de départ si nécessaire, ainsi que la possibilité d'assurer le covoiturage (participation en tant que chauffeur).